

LES SUBVENTIONS

PROVINCIAL

Aide financière pour une borne de recharge multilogement

- 50 % des dépenses admissibles ou
- 5000 \$ maximum par **borne**
- 49 000 \$ pour des projets de plus grande envergure

Aide financière pour une borne de recharge au travail

- 50 % des dépenses admissibles ou
- 5000 \$ maximum par **borne**
- 49 000 \$ pour des projets de plus grande envergure

Volet Borne de recharge rapide en courant continu

- Entre 20 et 49,9 kW : 50 % jusqu'à un maximum de 15 000 \$
- Entre 50 kW ou plus: 50 % jusqu'à un maximum de 60 000 \$
- Les demandeurs sont les propriétaires de flotte et peuvent bénéficier d'une aide financière maximale de 150 000 \$.

Nombre de logement par bâtiment	Montant maximum
3 à 9	20 000,00 \$
10 à 19	40 000,00 \$
20 et +	49 000,00 \$

✓ Bornes de Niveau 2
✓ SUBVENTIONS DISPONIBLES

✓ Borne rapide
✓ SUBVENTION À VENIR

UNE COMPAGNIE DE SONEPAR

FÉDÉRAL

Printemps 2024

PIVEZ : Constitution projet d'infrastructure de recharge des VE

- un minimum d'une (1) borne de recharge de 200 kW et plus; ou bien
- un minimum de deux (2) bornes de recharge rapide de 50 kW et plus ou bien
- un minimum de vingt (20) bornes de recharge de tous les niveaux de recharge
- La contribution de RNCAN dans le cadre du PIVEZ sera limitée à un maximum de 10 millions de dollars (10 000 000 \$) par projet.
- Le PIVEZ remboursera jusqu'à 50 % des coûts totaux du projet, jusqu'à concurrence des montants figurant dans le tableau suivant :

Type d'infrastructure	Puissance	Financement maximum	Financement maximum pour les entreprises et les communautés autochtones
Borne de recharge de niveau 2 (208/240 V)	3,3 kW à 19,2 kW	Jusqu'à 50 % des coûts totaux du projet et un maximum de 5 000 \$ par connecteur*	Jusqu'à 75 % des coûts totaux du projet et un maximum de 7 500 \$ par connecteur*
Borne de recharge rapide	20 kW à 49 kW	Jusqu'à 50 % des coûts totaux du projet et un maximum de 15 000 \$ par borne	Jusqu'à 75 % des coûts totaux du projet et un maximum de 22 500 \$ par borne
Borne de recharge rapide	50 kW à 99 kW	Jusqu'à 50 % des coûts totaux du projet et un maximum de 50 000 \$ par borne	Jusqu'à 75 % des coûts totaux du projet et un maximum de 75 000 \$ par borne
Borne de recharge rapide	100 kW à 199 kW	Jusqu'à 50 % des coûts totaux du projet et un maximum de 75 000 \$ par borne	Jusqu'à 75 % des coûts totaux du projet et un maximum de 112 500 \$ par borne
Borne de recharge rapide	200 kW ou plus	Jusqu'à 50 % des coûts totaux du projet et un maximum de 100 000 \$ par borne	Jusqu'à 75 % des coûts totaux du projet et un maximum de 150 000 \$ par borne
Station de ravitaillement à l'hydrogène	Distribution à 350 bar minimum pour les véhicules moyens et lourds et 700 bar minimum pour les véhicules légers	Jusqu'à 50 % des coûts totaux du projet et un maximum de 1 000 000 \$ par site	Jusqu'à 75 % des coûts totaux du projet et un maximum de 1 500 000 \$ par site